

Minima sociaux, aide alimentaire, mal-logement : la misère persiste en France

21 décembre 2021



En France, plusieurs centaines de milliers de personnes ne connaissent pas seulement des difficultés de fin de mois, mais un manque d'argent permanent. Elles vivent avec 600 ou 700 euros par mois, parfois bien moins, et doivent se contenter du strict minimum.

Quelle est l'ampleur de la misère dans notre pays, l'un des plus riches au monde ? Pour tenter de mesurer le phénomène, nous avons opté pour quatre indicateurs différents : le nombre de personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté fixé à 40 % du niveau de vie médian, celui des allocataires de minima sociaux, des mal-logés et enfin, des personnes qui ont eu recours à une aide alimentaire [1]

On ne dispose pas de données prenant en compte les effets de la crise économique actuelle avec précision. Il est très probable que ces chiffres aient augmenté, notamment chez les jeunes qui, entre 18 et 24 ans, ne disposent pas de minimum social, sauf exception.

La grande pauvreté en France

	Nombre
Personnes vivant sous le seuil de pauvreté à 40 % du revenu médian (Insee - 2019)	2 336 000
Allocataires de minima sociaux (Drees - 2019)	4 426 900
- dont RSA	1 903 800
Personnes vivant en habitat dégradé (Fondation Abbé Pierre - 2020)	2 413 000
- dont logements inconfortables	2 090 000
- dont habitats de fortune (cabane, camping, etc.)	91 000
Personnes vivant dans un logement très surpeuplé (1)	934 000
Personnes sans domicile personnel	811 000
- dont personnes hébergées chez des tiers dans des conditions de logement très difficiles	643 000
- dont personnes sans domicile (2)	143 000
Personnes ayant reçu une aide alimentaire (DGCS - 2017)	5 500 000

(1) Il manque au moins deux pièces par rapport à la norme qui est : au moins une pièce pour le ménage, plus une pour un couple, une pour les célibataires de 19 ans et plus, une pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une par enfant. (2) Personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation, une halte de nuit ou un service d'hébergement (hôtel, dortoir ou chambre d'hébergement collectif, etc.). Avertissement : certaines personnes étant concernées par plusieurs de ces situations, il ne faut pas additionner les lignes de ce tableau.

Source : Insee, Fondation Abbé Pierre, ministère des Solidarités - © Observatoire des inégalités

Les très bas revenus : un peu plus de deux millions de personnes

En France, 2,3 millions de personnes vivent avec au mieux 735 euros par mois pour une personne seule, niveau de vie qui correspond à 40 % du

niveau de vie médian, selon les données 2019 de l'Insee. Pour elles, il est très difficile de vivre dignement et en particulier de se loger sans des compléments de revenus : l'aide de parents, d'amis, des petits boulots ou du travail non déclaré. Malheureusement, les données de l'Insee ne permettent pas d'en dire beaucoup plus. On ne sait pas combien de personnes vivent avec 300 ou 400 euros par mois par exemple (sous le niveau du RSA), hors des filets de sécurité des prestations sociales.

L'Insee a estimé que deux millions de personnes étaient en situation de grande pauvreté [2] Il s'agit d'une part, de 1,6 million de personnes vivant en logement ordinaire (hors Mayotte), dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 50 % (soit un peu plus de 900 euros pour une personne seule) et qui, en même temps, déclarent un grand nombre de privations matérielles. Et d'autre part, de 200 000 mahorais en situation de grande pauvreté, ainsi que de 150 000 personnes sans domicile ou en habitat mobile et de 165 000 personnes démunies en institution (notamment les maisons de retraite), non comptées dans les statistiques habituelles de la pauvreté.

Vivre avec le minimum social : six millions

Quatre millions de ménages, selon le ministère des Solidarités (données 2019), doivent se contenter de minima sociaux, ce qui représente plus de six millions de personnes si l'on comprend les conjoints et les enfants. Si l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse atteignent environ 900 euros mensuels, le montant du RSA est de 565 euros [3] De trop faibles revenus pour vivre décemment qui contraignent, là aussi, à faire appel à la famille, aux amis, aux associations, ou à accepter n'importe quel « petit boulot ».

L'insécurité alimentaire : cinq millions

Pour manger, plus de cinq millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2017. Un chiffre qui regroupe les données des Restos du Cœur, du Secours populaire français, de la Croix-Rouge française et de la Fédération française des banques alimentaires (qui inclut des associations locales partenaires et des centres communaux d'action sociale).

Par ailleurs, selon l'Insee, 3,8 % de la population n'avait pas pris de repas complet durant une journée entière au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête menée en 2019. Une étude plus ancienne (2005-2007), menée par l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (Anses, étude Inca2) évaluait à 12,2 % la part de la population qui déclarait ne pas pouvoir manger tous les aliments qu'elle aurait souhaité pour des raisons financières. Parmi elles, 0,9 % de la population indiquait ne pas avoir assez à manger, « souvent » ou « parfois », ce qui représente tout de même environ 600 000 personnes.

Les très mal-logés : 2,4 millions

Selon la Fondation Abbé Pierre, 2,4 millions de personnes vivent dans des logements dégradés. Parmi elles, on compte notamment deux millions de personnes qui vivent dans des logements très inconfortables. 934 000 personnes habitent dans des logements surpeuplés. 810 000 personnes n'ont pas de domicile personnel, dont plus de 600 000 sont hébergées de façon contrainte chez des tiers. Parmi elles, près de 70 000 n'ont aucun lien familial avec celui qui les reçoit.

143 000 personnes ne disposent pas de domicile personnel et utilisent les services de jour d'hébergement d'urgence selon l'Insee [4] Si l'on y ajoute 91 000 personnes qui vivent dans des habitats de fortune, plus de 200 000 personnes vivent dans des conditions de logement indignes. Ce chiffre ne comprend ni une partie des sans domicile fixe qui ne fréquentent aucun centre et ne sont pas recensés, ni la plupart des gens du voyage dont les aires d'accueil sont souvent très insuffisantes.

Notre pays protège plus que d'autres les plus pauvres. La part des personnes qui vivent dans la grande pauvreté – au seuil à 40 % du revenu médian – est presque plus de deux fois supérieure au Royaume-Uni et 1,8 fois en Allemagne, selon Eurostat. Il n'en demeure pas moins que des dizaines de milliers de personnes vivent dans des conditions indignes, dorment dans la rue, vivent dans des mobil-homes ou des caves. Ces situations sont vécues d'autant plus violemment que cette misère persiste au cœur d'une société où les niveaux de vie sont très élevés, où les conditions de logement se sont améliorées au cours des dernières décennies et où l'accès à la consommation s'est largement diffusé.

22 000 personnes dans des bidonvilles

22 200 personnes vivent dans les 439 bidonvilles et squats recensés (de plus de dix personnes) selon la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement [5] Plus de la moitié sont des ressortissants européens. Depuis 2018, la hausse est de 2 800 personnes. Le nombre réel est sans aucun doute plus important encore, compte tenu des difficultés de mesure, même si on est encore très loin des 100 000 personnes enregistrées au milieu des années 1970 [6] Dans chacun des bidonvilles de Nanterre ou de Champigny-sur-Marne, en banlieue parisienne, on comptait alors plus de 10 000 personnes. Par ailleurs, l'Insee recense 85 000 personnes vivant dans un habitat de fortune (cabane, camping, etc.) : il ne s'agit pas explicitement de bidonville, mais de conditions extrêmement précaires de logement.

[1] Ces différentes mesures ne sont pas cumulables entre elles car elles se recoupent pour partie.

[2] Voir « Environ 2 millions de personnes en situation de grande pauvreté en 2018 », Julian Blasco et Sébastien Picard, *in Revenus et patrimoine des ménages*, Insee, mai 2021.

[3] Le RSA est une allocation dite « différentielle » : si vous touchez d'autres prestations sociales, elles sont à déduire. On retire un « forfait logement » de 68 euros aux personnes hébergées gratuitement.

[4] « [L'hébergement des sans-domicile en 2012](#) », Insee Première n° 1455, juillet 2013.

[5] « Résorption des bidonvilles. Point d'étape », Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, septembre 2021.

[6] « [Mal-logement, bidonvilles et habitat indigne en France](#) », Julien Damon, *in Recherches et Prévisions* n° 76, Cnaf, 2004.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Minima-sociaux-aide-alimentaire-mal-logement-la-misere-persiste-en-France>